Paysage et territoire II

UE 38

Enseignant(s) responsable de l'UE : Jérôme GOEDSEELS

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	AJU31PAYT2
Nombre de crédits ECTS	3 (facteur de pondération)
Volume horaire	52 h (Q1 52 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	—
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
AJ31AC2 Analyse contextuelle de site 2	52	3	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **AR01.1** 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations conceptuelles, techniques et/ou scientifiques.
- **AR01.2** 1.2 Élaborer des supports et documents conceptuels, scientifiques et/ou techniques adaptés à des publics cibles.
- **AR01.3** 1.3 Adapter sa communication orale, écrite et/ou graphique aux différentes situations professionnelles.
- **AR01.4** 1.4 Participer à la vulgarisation des connaissances culturelles, techniques et/ou scientifiques, notamment en développant des actions de sensibilisation aux concepts clés liés à l'art des jardins et du paysage.
- **AR03.1** 3.1 Intégrer le contexte socio-économique et les spécificités du marché dans son domaine d'application.
- **AR03.3** 3.3 Comprendre et appliquer les aspects légaux et réglementaires de son champ d'activités
- **AR04.1** 4.1 Maîtriser l'analyse contextuelle d'un site en intégrant des données multidisciplinaires et des données sensibles.
- **AR04.2** 4.2 Poser avec réflexivité un diagnostic en identifiant les problématiques et les enjeux d'un contexte particulier à un site.
- **AR04.4** 4.4 Elaborer un programme et concevoir la planification du développement d'un site visé, en tenant compte du développement durable et des enjeux environnementaux.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Analyse contextuelle de site 2

L'UE38 Paysage et Territoire II s'inscrivant dans la continuité de l'UE22 Paysage et Territoire I, il est considéré qu'à l'entame de cette activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

- faire des recherches, récolter et présenter, textuellement et en s'appuyant sur des supports de communication adaptés (schémas, dessins, photographies, cartes, ...) des données et des informations relatives à la situation existante de fait et de droit d'un site et de sa zone d'influence ;

- analyser ces données en vue d'identifier les potentialités, les contraintes et les principaux enjeux territoriaux en lien avec le site visé et ce, en vue d'établir des options de planification et /ou des objectifs d'aménagement et argumentés ;

- appliquer des méthodes de lecture et de description des paysages et/ou des dynamiques paysagères ;

- présenter ses résultats par écrit en respectant les consignes et les formes requises et, notamment, en s'appuyant sur des références fiables et en démontrant sa connaissance des bases du référencement bibliographique ;

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Analyse contextuelle de site 2

Objectifs

Comprendre et être capable de réaliser les étapes préparatoires à la réalisation d'un projet d'aménagement dans l'espace public (phase d'analyse et de diagnostic) ; en relation avec un projet, savoir sélectionner et analyser les plans ad-hoc d'urbanisme et de mobilité ; appréhender des méthodes pouvant amener à proposer des solutions d'aménagement et de gestion durable de l'espace public en milieu urbain.

Contenu

Travail seul ou en groupe selon les objectifs/thèmes définis pour chacune des séances. Entre autres : observations et relevés sur le terrain ; recherches en bibliothèque ; établissement de la situation existante de fait et de droit ; analyse des besoins ; élaboration d'un diagnostic ; définition d'objectifs et d'un concept d'aménagement.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Analyse contextuelle de site 2

Observations sur le terrain, analyse de documents (photos aériennes, cartes géographiques récentes et anciennes, plans et règlements d'urbanisme, cahiers de prescriptions, etc.), recherches exploratoires en bibliothèque et sur le Web, recherches thématiques et réalisation d'un rapport de synthèse de groupe. Méthode d'apprentissage et d'enseignement : par l'étude de cas et la mise en situation.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Analyse contextuelle de site 2

A l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable, dans une situation donnée (étude de cas), de mobiliser ses connaissances et savoir-faire préalablement acquis, d'utiliser des informations nouvelles (issues de cartes, plans d'urbanisme, données statistiques, ...) de réaliser une analyse et un diagnostic relatifs à un espace public. Entre autres, il est capable de définir un périmètre d'études ; réaliser un plan de situation ; faire des observations pertinentes sur une portion de territoire ; réaliser une synthèse historique ; réaliser une analyse de la situation existante de fait et de droit ; réaliser une analyse de mobilité ; réaliser une analyse socio-économique ; réaliser une analyse environnementale ; réaliser une analyse SWOT. Enfin, il est capable de réaliser une synthèse de tous ces éléments et d'en tirer des conclusions pertinentes ainsi que d'en restituer l'essentiel dans un rapport écrit combinant textes de synthèse, iconographie et sources utilisées. Cela, dans le respect des règles d'usage communément admises dans le milieu professionnel.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL

Analyse contextuelle de site 2 : Diaporama du cours	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Analyse contextuelle de site 2 : Syllabus d'Analyse Contextuelle de Site	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Analyse contextuelle de site 2 : Portails cartographiques et documents en ligne sur les sites des administrations communales et régionales	Ce support de cours est disponible sur internet	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Travaux hors session	100 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert

L’activité d’apprentissage Analyse contextuelle de site 2 est évaluée à travers deux travaux à rendre au cours du premier quadrimestre, qui correspondent aux analyses des sites de projet de l'A.A. "Atelier projets 3" ou "Atelier projets 2". Chaque travail s'inscrit dans une démarche progressive d'analyse contextuelle des sites, permettant d'évaluer l’acquisition des compétences visées des étudiant.e.s. Les travaux doivent être remis selon le calendrier défini ci-après*, et chaque analyse sera évaluée sur la base de critères spécifiés dans les grilles d’évaluation.

*Si pour une raison ou une autre ce calendrier est amené à être modifié, les étudiant.e.s en seront averti.e.s par e-mail et/ou sur le campus numérique.

Le premier travail est un travail de groupe qui constitue l’analyse systématique, sensible et une conclusion sous forme d’analyse S.W.O.T. d'un site de projet en "Atelier projets 3" ou "Atelier projets 2". Cette première évaluation compte pour 50% de l’évaluation finale. L’échéance de remise est fixée au jeudi 13/11/2025 18h au plus tard, le travail est à rendre par voie électronique ou version papier.

Le deuxième travail est un travail individuel, il s’agit de la synthèse de l’analyse d'un site de projet en "Atelier projets 3" ou "Atelier projets 2".. Cette deuxième évaluation compte pour 50% de l’évaluation finale. L’échéance de remise est identique à la date de présentation du deuxième projet en Bloc 3, vendredi 19/12/2025. Le travail est à rendre par voie électronique et version papier.

Les consignes précises et les grilles d'évaluations des différents travaux sont communiquées aux étudiants et disponibles sur le campus numérique.

Les évaluations ne porteront que sur les travaux et non sur la présentation orale.

Août			
Ensemble de l'UE			
Travaux durant la session	100 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Tous les travaux sont remédiables en seconde session, consistant en une amélioration des travaux ayant obtenu une note d'échec au 1er quadrimestre. L’échéance de remise des travaux est fixée à la date attribuée à l’UE38 Analyse contextuelle de site en seconde session. Une présentation orale de 15 min est prévue par étudiant pour la présentation du travail. Si aucun des travaux ayant obtenu une note d'échec à l'issue du 1er quadrimestre n'est amélioré entre la 1ère et la 2ème session, la note de 2ème session sera obligatoirement un zéro sur vingt. Les évaluations ne porteront que sur les travaux et non sur la présentation orale.			